



ᐅᑎᑎᐱᑦ ᐅᑎᐱᑦ ᐅᑎᐱᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut Iluqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

# GOVERNEMENT DU NUNAVUT

## OFFRE D'EMPLOI

**Titre du poste :** Technologue en radiation médicale – Mammographie, tomodensitométrie et rayons X  
**Ministère :** Santé  
**Localité :** Iqaluit  
**Numéro de référence :** 10-507395  
**Type d'emploi :** Poste à durée indéterminée

**Échelle salariale :** 93 582 \$ à 106 208 \$ par année; 37,5 heures/semaine  
**Indemnité de vie dans le Nord :** 16 008 \$ par année  
**Statut syndical :** Syndicat des employé-e-s du Nunavut  
**Logement :** Un logement subventionné est offert pour ce poste.  
**Date de clôture :** Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Cette possibilité d'emploi est ouverte à tous les demandeurs.

Le gouvernement du Nunavut fait partie des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2021. Avec l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide au Canada, le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle unique de gouvernance – qui intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktitut, est parvenu à assurer une bonne représentativité de ses citoyens dans la fonction publique et collabore avec ses partenaires pour permettre au Nunavut de réaliser son potentiel. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicales et dentaires, d'un régime de pension à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et de possibilités de formation et d'avancement professionnel.

Relevant du ou de la gestionnaire de l'imagerie diagnostique, le ou la technologue exerce les responsabilités liées à la radiologie, à la mammographie et à la tomodensitométrie. Ces responsabilités seront exercées dans le respect du code d'éthique et des normes de pratique de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM) et de l'Association canadienne des radiologistes (ACR). Le ou la technologue prend en charge les patients et patientes et réalise une série de procédures diagnostiques et thérapeutiques à des fins cliniques. La personne titulaire de ce poste est disponible en tant que ressource pour le personnel infirmier et les technologues en radiologie généralistes dans les centres de santé communautaires.

Le ou la technologue est une personne essentielle à la prestation de services à l'Hôpital général de Qikiqtani (HGQ) et pour le territoire du Nunavut. À ce poste, la personne retenue répondra à tous les besoins en radiologie générale, en mammographie et en tomodensitométrie en utilisant divers équipements. Les moniteurs Holter, les enregistreurs d'événements cardiaques et les services d'électrocardiogrammes sont aussi fournis à l'HGQ et pour le territoire. Le ou la technologue consulte les médecins et les autres membres du personnel médical et fournit aussi son expertise technique en radiologie et son soutien au personnel infirmier des comités périphériques. La personne titulaire du poste a une influence sur l'excellence des soins aux patients, les traitements et les diagnostics offerts par l'équipe des soins de santé. Les services exigés en dehors des heures de travail du service sont assurés selon une approche « sur appel » (permanence), en formule partagée avec le ou la technologue en service. On attend du personnel qu'il se relaie, selon un horaire de travail rotatif (jour, soir, fins de semaine), afin d'assurer une présence continue dans le service. Le ou la technologue doit aussi assister les médecins dans les procédures d'imagerie de nature diagnostique ou thérapeutique. Pour s'acquitter de ces fonctions, le ou la technologue prodigue des soins infirmiers au patient et réalise des procédures d'imagerie en adoptant une approche de soin systémique. Ces fonctions comprennent la surveillance des signes vitaux du patient, selon les besoins, et le suivi du patient en vue de détecter toute réaction indésirable.

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à [gnhr@gov.nu.ca](mailto:gnh@gov.nu.ca). Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes inuites qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- L'existence d'un casier judiciaire pourrait ne pas exclure la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur demande.

**COORDONNÉES :** Ministère des Ressources humaines  
Gouvernement du Nunavut  
C.P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
<https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr>

**Téléphone :** 867-975-6222  
**Sans frais :** 1-866-668-9993  
**Télécopieur :** 867-975-6220  
**Courriel :** [gnhr@gov.nu.ca](mailto:gnhr@gov.nu.ca)



ᐅᑎᑎᑦ ᐅᑎᑎᑦ ᐅᑎᑎᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut liuqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

## GOVERNEMENT DU NUNAVUT

### OFFRE D'EMPLOI

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquièrent habituellement en réussissant un programme collégial accrédité et reconnu de trois (3) ans en technologie médicale radiologique OU en acquérant un diplôme en technologie de radiation médicale. Les compétences de niveaux 1 et 2 en mammographie de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM) ou l'équivalent sont également requis.

La personne titulaire de ce poste doit obtenir des crédits de formation continue afin d'assurer le maintien de ses normes d'agrément. Une formation spécialisée donnée sur place dans un centre d'imagerie du sein, de même que des certificats en tomodynamométrie et en thérapie intraveineuse de l'ACTRM sont également exigés. Le ou la technologue doit être membre inscrit en règle de l'ACTRM et doit détenir une certification annuelle en réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et en Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Une expérience de deux (2) ans dans la pratique de la mammographie suivant l'obtention du diplôme est aussi requise.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français. Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut. La maîtrise d'au moins deux des langues officielles du Nunavut serait considérée comme un atout. Constituent également des atouts la connaissance de l'Inuit Qaujimagatuqangit, de l'inuktitut, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi qu'une expérience de travail en milieu interculturel nordique.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification ci-dessus décrite.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

**Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae par courriel à [gnhr@gov.nu.ca](mailto:gnhr@gov.nu.ca). Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes inuites qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- L'existence d'un casier judiciaire pourrait ne pas exclure la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenus pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur demande.

**COORDONNÉES :** Ministère des Ressources humaines  
Gouvernement du Nunavut  
C.P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
<https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr>

**Téléphone :** 867-975-6222  
**Sans frais :** 1-866-668-9993  
**Télécopieur :** 867-975-6220  
**Courriel :** [gnhr@gov.nu.ca](mailto:gnhr@gov.nu.ca)